

# Département de philosophie

## Guide de l'étudiant 2018-2019

Université   
de Montréal

Faculté des arts et des sciences  
Département de philosophie



Le *Guide de l'étudiant 2018-2019* est une réalisation du Département de philosophie de l'Université de Montréal. Nous tenons à remercier les collègues et les étudiants qui ont apporté leur collaboration à la révision de ce guide : David Piché, Aude Bandini, Maria Fall, Isabelle Pinçon, Martine Lavarière, Nino Gabrielli, et les membres de l'ADEPUM

**Dans cette publication, la forme masculine est employée pour désigner aussi bien les hommes que les femmes.**

## Table des matières

---

### Sommaire

Mot du directeur .....	4
Le département .....	5
Bref historique.....	5
Localisation.....	5
Les professeurs et le personnel.....	6
Fonctionnement administratif .....	8
Équipes de recherche .....	9
Le Département dans la structure de la FAS.....	11
Les secteurs de la FAS.....	11
Les programmes .....	12
Les objectifs.....	12
Les quatre axes.....	12
Les programmes du premier cycle (spécialisé, majeure, mineure).....	12
À propos du choix de cours .....	13
Exemple de cheminement de l'étudiant .....	14
Les cycles supérieurs .....	15
À propos de l'apprentissage des langues en philosophie .....	15
Le règlement pédagogique de la FAS .....	16
À propos de la remise des travaux .....	18
À propos des plans de cours.....	18
ADÉPUM .....	19

Évaluation de l'enseignement .....	20
<i>Financement étudiant</i> .....	21
Premier cycle .....	21
Ce programme financé conjointement par l'Université de Montréal et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec permet à des étudiants éprouvant des difficultés financières supplémentaires d'obtenir un emploi à temps partiel sur le campus. L'information sur le programme, les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire de demande sont disponibles à notre bureau (343-5009) et sur notre site Web : <a href="http://www.baf.umontreal.ca">http://www.baf.umontreal.ca</a> .....	22
Cycles supérieurs .....	22
Un emploi au Département.....	22
Étudier à l'étranger.....	23
Services aux étudiants .....	25
Autres services.....	28
Organismes étudiants.....	29
Ressources supplémentaires .....	30
Accès aux outils informatiques.....	30
La bibliothèque .....	31
Varia.....	35
La Société de philosophie du Québec .....	35
L'Association canadienne de philosophie (ACP).....	35
Calendrier universitaire du premier cycle .....	36
<b>Automne 2018</b> .....	36
<b>Hiver 2019</b> .....	37
Plan du campus.....	38

# Mot du directeur

---

Ce petit guide réunit des informations, d'ordre pratique avant tout, sur les études au Département de philosophie de l'Université de Montréal.

Il est destiné à tous ceux qu'intéressent les programmes de ce Département, spécialement les nouveaux étudiants, déjà inscrits à l'un d'entre eux ou qui envisagent de s'y inscrire. Il souhaite remédier à la difficulté que représente, pour eux, la dispersion d'une documentation malaisée d'accès sinon fragmentaire. Il répond ainsi à un besoin croissant : celui d'avoir commodément, sous la main, toutes les informations de première utilité et, pour le reste, les « bonnes adresses » où frapper afin de parfaire ces informations. Pour répondre à pareil besoin, identifier les questions qui se posent au nouvel inscrit à un programme de philosophie, rechercher les éléments susceptibles de satisfaire ses interrogations, bref, pour rédiger le guide que je présente ici, les professeurs du Département ont pu compter sur l'expérience irremplaçable de leurs propres étudiants et sur leur très étroite collaboration. Je me plais à souligner avec gratitude cette contribution, sans laquelle l'initiative n'eût jamais concrètement abouti. Et je forme le vœu qu'elle puisse, à l'avenir, servir au perfectionnement de l'outil qu'ont élaboré ses premiers artisans.

Louis-André Dorion  
**Directeur**

# Le département

---

## Bref historique

L'existence d'une Faculté de philosophie à l'Université de Montréal remonte à 1921. À partir de 1942, l'Institut d'études médiévales, puis l'Institut de psychologie se trouvèrent affiliés à la Faculté de philosophie. Comme entité distincte à l'intérieur de cette Faculté, le Département de philosophie fit son apparition en 1967, au moment où Vianney Décarie en assumait la direction.

Puis le Département de philosophie devint partie intégrante de la Faculté des arts et des sciences lors de sa création en 1972. À cette époque, le Département comptait dix-huit professeurs de carrière. Les programmes offerts comportaient, comme aujourd'hui, au premier cycle : le baccalauréat spécialisé, la majeure et la mineure ; aux cycles supérieurs : la maîtrise et le doctorat. Sur le plan des orientations théoriques, le Département s'est progressivement ouvert aux principaux courants de la philosophie contemporaine, tout en maintenant une contribution jugée essentielle en histoire de la philosophie.

C'est dans cette ligne que se sont opérés les développements qui menèrent à la situation actuelle. Depuis l'intégration à la Faculté des arts et des sciences, les professeurs Venant Cauchy, Jean-Paul Audet, Bertrand Rioux, François Duchesneau, Richard Bodéüs, François Lepage, Claude Piché, Daniel Dumouchel, Jean-Pierre Marquis et Louis-André Dorion se sont succédés à la direction du Département.

## Localisation

Le Département de philosophie se situe aux troisième et quatrième étages du 2910, boulevard Édouard-Montpetit (communément appelé « Stone Castle »).

Pour identifier l'emplacement des locaux, consultez le plan, p. 39.

Téléphone : 343-6464

Télécopieur : 343-7899

Courrier électronique : [information@philo.umontreal.ca](mailto:information@philo.umontreal.ca)

Internet : <http://www.philo.umontreal.ca>

## Les professeurs et le personnel

### Directeur

Louis-André Dorion

### Responsable du premier cycle, excepté le programme du baccalauréat en science politique et philosophie

Aude Bandini

### Responsable du premier cycle, uniquement du programme du baccalauréat en science politique et philosophie

Christian Nadeau

### Responsable des cycles supérieurs

David Piché

### Professeurs titulaires

(Habituellement, un professeur est d'abord engagé comme *adjoint*. Il devient *agrégé* après cinq ou six ans, puis *titulaire*, au terme de sa sixième année d'agrégation)

Bergo, Bettina	[Phénoménologie, psychanalyse] app. 20, local 427, 343-6111 #39892
Bouchard, Frédéric – Doyen FAS	[philosophie de la biologie, philosophie des sciences] Pavillon Lionel-Groulx, Local C-9073, 343-6111 #41815
Dietsch, Peter	[Éthique économique et sociale, philosophie de l'économie] app. 18, local 316, 343-7345
Dorion, Louis-André	[philosophie grecque, Socrate] app. 23, local 412, 343-6464
Dumouchel, Daniel	[Philosophie moderne, esthétique] app. 24, local 417, 343-6111 #39894
Ghiglione, Anna	[Pensée chinoise, imaginaire chinoise] app. 20, local 430, 343-6111 #39895
Grondin, Jean	[Métaphysique, herméneutique] app. 25, local 420, 343-6111 #39896
Laurier, Daniel	[philosophie de l'esprit, épistémologie] app. 24, local 416, 343-6111 #39890
Macdonald, Iain	[Théorie critique, phénoménologie] app. 18, local 319, 343-6111 #33447
Marquis, Jean-Pierre	[Logique, philosophie des mathématiques] app. 20, local 429, 343-6014
Nadeau, Christian	[Philosophie politique, histoire des idées politiques] app. 19, local 320, 343-27918
Piché, David	[Histoire de la philosophie médiévale, ontologie et métaphysique] app. 22, local 408, 343-6111 #1355
Seymour, Michel	[Théorie des droits collectifs, théorie du nationalisme] app. 22, local 406, 343-5933

---

Tappolet, Christine	Chaire de recherche du Canada en éthique et métaéthique [Éthique, métaéthique] app. 18, local 317, 343-7666
---------------------	---

---

### Professeurs agrégés

---

Bouchard, Elsa	[Littérature grecque ancienne, poétique et rhétorique] Pavillon 3744 Jean-Brillant, local 515-18, 343-6111 #38472
Dilhac, Marc-Antoine	[Théories de la justice, égalitarisme politique] app.24, local 419, 343-6111 #5771
Doyon, Maxime	[phénoménologie, philosophie de la perception] app. 20, local 428, 343-6111 #15963
Chung, Ryoa	[Éthique des relations internationales, philosophie politique et santé] app. 18, local 318, 343-6111 #36573
Leduc, Christian	[Philosophie moderne, Leibniz] app. 20, local 426, 343-6111 #40350

---

### Professeurs adjoints

---

Bandini, Aude	[Épistémologie] app 25, local 421, 343-6111 #33448
Dumont, Augustin	[Idéalisme allemand] app. 21, local 400, 343-6111 #30890
Kao, Molly	[Philosophie des sciences, logique] app. 20, local 426, 343-6111 #33446
Monteils-Laeng, Laetitia	[Philosophie grecque Platon, Aristote, Stoïcisme] app. 19, local 321, 343-6111 #33449

---

### Professeur associé

Weinstock, Daniel (Université McGill)

### Professeurs émérites

Bodéüs, Richard  
Duchesneau, François

### Personnel administratif

---

Fall, Maria	(Technicienne en coordination de travail de bureau) app. 23, local 409, 343-6464
Lavarière, Martine	(Technicienne en gestion des dossiers étudiants cycles supérieurs) app. 23, local 410, 343-6111, poste 1340
Lee, Chia Tien Jessi	(Adjointe au directeur) app. 23, local 411, 343-6111, poste 1341
Pinçon Isabelle	(Technicienne en gestion des dossiers étudiants 1 <sup>er</sup> cycle et technicienne en administration) app. 23, local 413, 343-6111 #39891

---

## **Fonctionnement administratif**

### **Le directeur**

Le mandat du directeur du Département est de quatre ans. Sous l'autorité du doyen de la Faculté des arts et des sciences, le directeur est responsable de l'organisation et de l'administration de son Département.

### **L'assemblée départementale**

L'assemblée départementale se compose de tous les professeurs du Département et de sept étudiants élus. Les étudiants sont membres à part entière de l'assemblée. Ils n'ont cependant pas droit de vote sur les questions qui concernent la carrière des professeurs et des chercheurs. Une des fonctions importantes de l'assemblée départementale est d'adopter, après avoir consulté le comité des études, les règlements pédagogiques et les programmes de premier cycle et d'études supérieures.

### **Les comités du Département**

#### *Le comité des études*

Le comité des études, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département), de quatre professeurs (dont le responsable des études de premier cycle et celui des études supérieures) et de quatre étudiants du Département (renouvelés chaque année) représentant les trois cycles d'études.

Les principales tâches du comité des études sont de préparer les réformes des programmes au premier cycle et aux études supérieures, et de mettre au point des modifications aux règlements et aux politiques du Département.

Le comité des études fait rapport à l'assemblée départementale.

#### *Le comité des études supérieures*

Le comité des études supérieures, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département) et de quatre professeurs (dont le responsable des études supérieures).

Le comité des études supérieures étudie et approuve les projets de recherche soumis par les étudiants des deuxième et troisième cycles, puis constitue les jurys pour l'examen général de doctorat et le séminaire de recherche.



### *Le comité de nomination et d'évaluation*

Le comité de nomination et d'évaluation, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département) et de quatre professeurs.

Le comité de nomination et d'évaluation étudie les candidatures soumises à l'occasion de l'ouverture d'un poste de professeur et les dossiers des professeurs en vue de renouvellement d'engagement, de promotion et de permanence.

### *Le responsable de la bibliothèque*

Ce responsable, dont le mandat est de deux ans, a pour mission de veiller à ce que la bibliothèque acquière les ouvrages jugés indispensables. Il transmet au Service des acquisitions de la bibliothèque des lettres et sciences humaines les suggestions d'achats présentées par les professeurs et les étudiants.

### **Responsables du premier cycle et des études supérieures**

Nommés par le directeur du Département, les responsables du premier cycle et des études supérieures veillent de concert avec lui au bon fonctionnement des programmes du Département.

### *Responsable du premier cycle*

Le responsable du premier cycle joue le rôle de conseiller pédagogique auprès des étudiants inscrits au baccalauréat spécialisé, à la majeure ou à la mineure en philosophie. À ce titre, il travaille en étroite collaboration avec la technicienne en gestion des dossiers étudiants, et s'occupe notamment de l'accueil des étudiants et des choix de cours lors de l'inscription. Il détermine dans certains cas les équivalences de cours que peuvent obtenir les étudiants qui ont déjà suivi des cours au niveau universitaire. Le responsable du premier cycle est aussi la personne à laquelle les étudiants peuvent s'adresser, par l'intermédiaire de la technicienne en gestion des dossiers étudiants, pour soumettre tout autre problème particulier. Il siège d'office au comité des études.

### *Responsable des cycles supérieurs*

Le responsable des cycles supérieurs joue un rôle de conseiller pédagogique auprès des étudiants. À ce titre, il travaille en collaboration avec la technicienne en gestion des dossiers étudiants et veille à l'accueil des étudiants de maîtrise et de doctorat. Il supervise le processus d'inscription, conseille les étudiants dans leur choix de cours, fixe le contenu des propédeutiques. Il siège d'office au comité des études et à celui des études supérieures.

## **Équipes de recherche**

En plus des recherches individuelles poursuivies par chacun des professeurs du Département, il y a les travaux effectués dans le cadre d'équipes de recherche interuniversitaires subventionnées. Actuellement, le Département compte une équipe de recherche FQR-SC dont Christine Tappolet est la responsable ayant pour thème « Penser la normativité : une étude philosophique », dans laquelle fait partie également Daniel Laurier à titre de co-chercheur.

Par ailleurs, certains professeurs du Département font partie d'équipes ou de centres de recherche. C'est le cas entre autre de Christine Tappolet, responsable principale pour le projet recherche CRSH sur le thème « Responsabilité, autonomie et dysfonctionnement » et co-chercheure pour le projet CRSH sur le thème « The Fitting-Attitude Analysis of Values » et de Michel Seymour, chercheur pour le centre de recherche interuniversitaire sur la diversité (CRIDAQ).

*Penser la normativité: une étude philosophique*, Fonds de Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC, Québec), 2013-2017, Subvention équipe en fonctionnement, responsable principale, avec Renée Bilodeau (Laval), Michael Blome-Tilmann (McGill), Murray Clarke (Concordia), Yves Bouchard (Sherbrooke), Josée Brunet (Inst. De Technologie Agro-Alimentaire, Sainte-Hyacinthe), Luc Faucher (UQÀM), Ian Gold (McGill), Iwao Hirose (McGill), Daniel Laurier (Université de Montréal), Mauro Rossi (UQÀM), Andrew Reisner (McGill), David Robichaud (Ottawa), Mauro Rossi (UQÀM), Sarah Stroud (McGill) et Patrick Turmel (Laval).

*Centre de Recherche en Éthique (CRÉ)*, Fonds Québécois de Recherche sur la Société et la Culture (FRQ-SC), Programme regroupement stratégique, 2014-2019, responsable principale, avec Arash Abizadeh (McGill), Christophe Abrassart (Montréal), Valérie Amiriaux (Montréal), Charles Blattberg (Montréal), Chantal Bouffard (Sherbrooke), Rabah Bousbaci (Montréal), Colin Chapman (McGill), Ryoa Chung (Montréal), Peter Dietsch (Montréal), Marc-Antoine Dilhac (Montréal), Kathryn Furlong (Montréal), Pablo Gilabert (Concordia), Béatrice Godard (Montréal), Iwao Hirose (McGill), Justin Leroux (HEC), Jacob Levy (McGill), Catherine Lu (McGill), Jocelyn Maclure (Laval), Frédéric Mérand (Montréal), Gregory Mikkelsen (McGill), Christian Nadeau (Montréal), Vardit Ravitsky (Montréal), Andrew Reisner (McGill), William Clare Roberts (McGill), Mauro Rossi (UQAM), Robert Sparling (Montréal), Natalie Stoljar (McGill), Sarah Stroud (McGill), Sara Teitelbaum (Montréal), Luc Tremblay (Montréal), Kristin Voigt (McGill), Daniel Weinstock (McGill).

*Les Ateliers de l'éthique/The Ethics forum*, Revue du Centre de Recherche en Éthique (CRÉ), Conseil de la Recherche en Sciences Humaines (CRSH, Canada), 2015-2018, responsable principale, avec Jean-Philippe Royer, coordonnateur de la revue.

## CHAIRES DE RECHERCHE

### Chaires de Recherche du Canada

- CRC en Éthique publique et théorie politique (Poethics) ; Marc-Antoine Dilhac
- CRC en Philosophie transcendante ; Augustin Dumont

### Chaires ÉSOPE

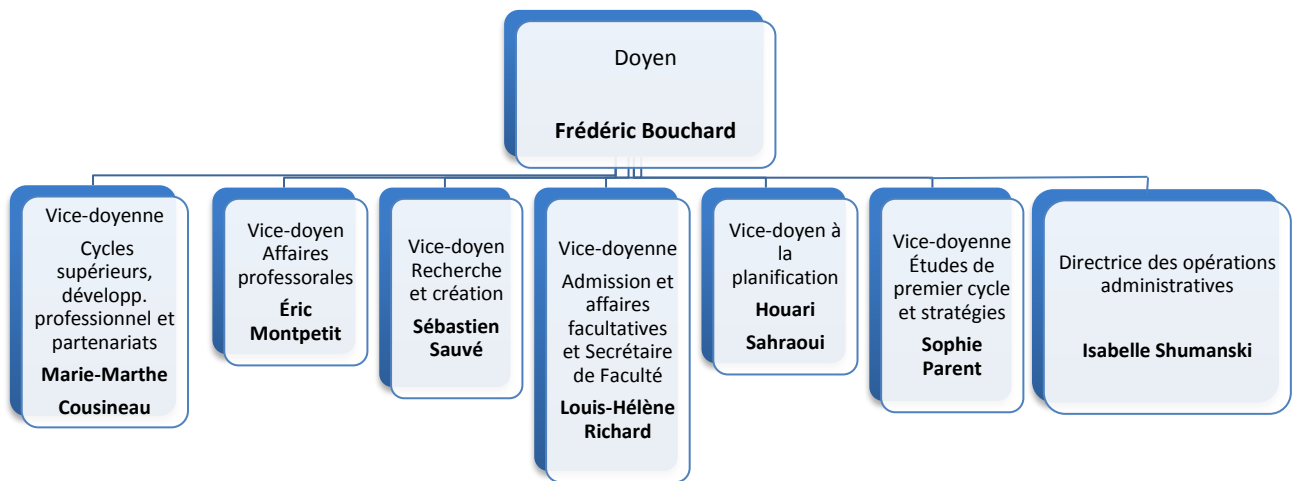
- Axe 1: Le raisonnement dans la découverte scientifique (cotitulaire: Molly Kao).
- Axe 2: La métaphysique de la nature dans les Lumières (cotitulaire: Christian Leduc).

## Le Département dans la structure de la FAS

Le Département de philosophie est l'un des départements de la Faculté des arts et des sciences et son fonctionnement administratif et pédagogique s'intègre à la structure de cette Faculté.

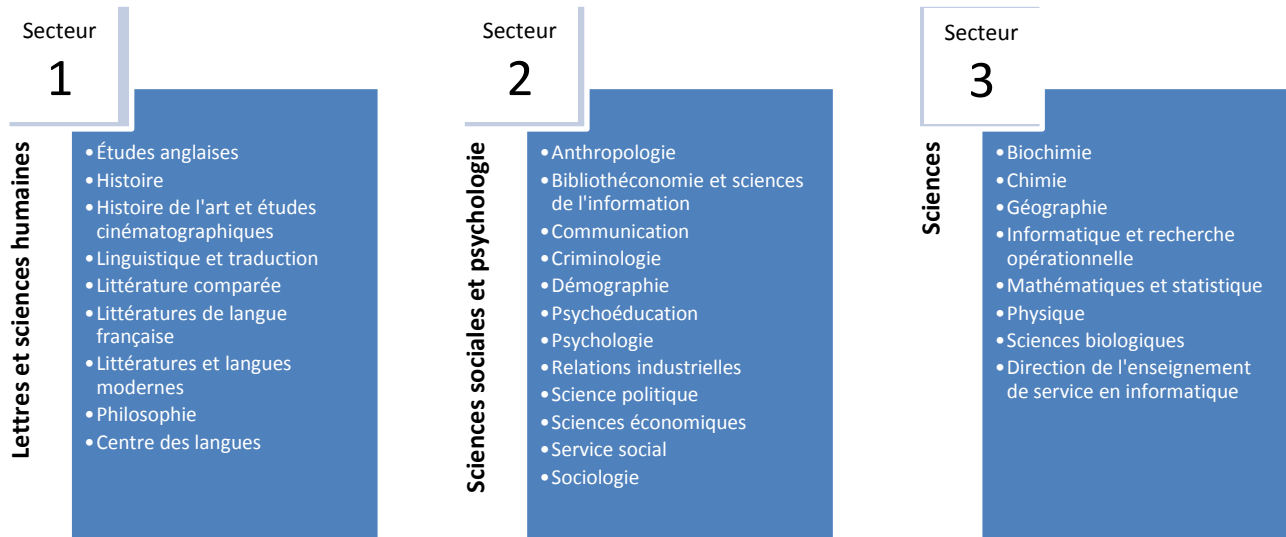
Sous l'autorité des corps universitaires compétents (Conseil de l'Université, Assemblée universitaire, Commission des études, etc.), le doyen est responsable de l'administration de sa Faculté : programmes, règlements pédagogiques, nomination et promotion des professeurs, budget, etc. Il est assisté de six vice-doyens et d'un secrétaire.

L'organigramme suivant représente l'organisation du décanat :



## Les secteurs de la FAS

Les départements de la Faculté sont regroupés en trois secteurs afin de favoriser les échanges et la concertation entre des disciplines voisines.



# Les programmes

---

## Les objectifs

Les programmes de philosophie sont conçus de façon à doter l'étudiant d'une connaissance adéquate des thèmes essentiels et des formes principales de l'interrogation philosophique. À partir des acquis de son histoire, la philosophie permet de développer une conception intégrée de la culture humaine, en même temps qu'elle forme aux méthodes d'analyse et à la réflexion critique.

## Les quatre axes

En 1986, à l'occasion du rapport du Département au comité de planification de la FAS, quatre axes d'enseignement et de recherche ont été définis.

Ils représentent les orientations principales des professeurs du Département.

Ces quatre axes sont :

- les bases historiques de la philosophie ;
- la philosophie du langage et des sciences ;
- la philosophie continentale contemporaine ;
- l'éthique et la philosophie politique.

## Les programmes du premier cycle (baccalauréat spécialisé, majeure, mineure)

Trois programmes différents s'offrent à l'étudiant en philosophie :

### **Baccalauréat spécialisé en philosophie (90 crédits)**

Un apprentissage approfondi est dispensé dans le baccalauréat qui comporte 30 cours. D'une durée de trois ans, ce cursus permet, en plus d'une initiation aux principaux domaines, un début de spécialisation dans un ou plusieurs secteurs de la philosophie. Ajoutons que le baccalauréat spécialisé est l'outil idéal pour entreprendre des études de deuxième cycle.

<http://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-philosophie/>

**Structure du programme :**

<http://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-philosophie/structure-du-programme/>

### **Majeure en philosophie (60 crédits)**

La majeure se compose de 20 cours normalement répartis sur quatre sessions.

Elle est destinée à ceux qui aspirent à une solide formation de base en philosophie, mais qui désirent aussi une formation complémentaire grâce à une mineure dans une autre discipline. Ce programme permet également l'accès à la maîtrise en philosophie.

Une majeure en philosophie peut être combinée à l'une ou l'autre des mineures offertes à l'Université de Montréal.

<http://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-philosophie/>

#### **Structure du programme :**

<http://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-philosophie/structure-du-programme/>

### **Mineure en philosophie (30 crédits)**

La mineure comporte 10 cours normalement répartis sur deux sessions.

Elle s'adresse aux personnes qui recherchent une initiation à la pensée philosophique. Ce programme complète très bien toute majeure obtenue dans une autre discipline.

Une mineure en philosophie peut être combinée à l'une ou l'autre des majeures (ou à deux mineures) offertes à l'Université de Montréal.

<http://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-philosophie/>

#### **Structure du programme :**

<http://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-philosophie/structure-du-programme/>

### **À propos du choix de cours**

L'étudiant en philosophie effectue lui-même son choix de cours (le responsable du premier cycle, la technicienne en gestion des dossiers étudiants et les professeurs sont de bons conseillers). La liste des cours offerts apparaît sur le site WEB de l'Université ([www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)). Leur description plus détaillée est également fournie.

**Les cours dont les numéros commencent par « 1 » sont de première année, tandis que les cours dont les numéros débutent par « 2 » ou « 3 » s'adressent à des étudiants ayant complété une année d'étude en philosophie. Les étudiants de deuxième année devraient choisir en priorité les cours dont les sigles débutent par « 2 ».**

Les étudiants inscrits au baccalauréat spécialisé ou à la majeure doivent compléter six cours obligatoires (PHI 1005, PHI 1430, PHI 1520, PHI 1600, PHI 1710, PHI 1800). Ceux qui sont inscrits à la mineure doivent compléter deux cours obligatoires : PHI 1600 et PHI 1800. Pour les autres cours, optionnels ou au choix, on consultera le guichet étudiant, qui présente de façon détaillée les contraintes que doit respecter l'étudiant.

# Baccalauréat spécialisé en philosophie

## Exemple de cheminement de l'étudiant

	1ère année	2ème année	3ème année
<b>Automne</b>	<b>Cours obligatoires:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1005 - Logique 1</li> <li>- PHI1710 - Langage, pensée et connaissance</li> <li>- PHI1800 - Des présocratiques à Aristote</li> </ul> <b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1860 - Introduction à la philosophie médiévale</li> <li>- PHI1365 – Évolution, pensée et valeurs</li> </ul>	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI2415 - Éthique des relations internationales</li> <li>- PHI2425 - Philosophie politique contemporaine</li> <li>- PHI2650 - Kant: Critique de la raison pure</li> <li>- PHI2965 - Le bouddhisme chinois</li> </ul> Un cours à option dans le bloc Y	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI2215 - Le post-structuralisme en France</li> <li>- PHI3155 - Problèmes de philosophie des sciences</li> <li>- PHI3780 - Figures de la philosophie européenne</li> <li>- PHI3870 - Philosophie médiévale arabe et juive</li> </ul> Un cours à option dans le bloc Y
	15 crédits	15 crédits	15 crédits
<b>Hiver</b>	<b>Cours obligatoires:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1430 - Éthique et politique</li> <li>- PHI1520 - Introduction à la métaphysique</li> <li>- PHI1600 - Introduction à la philosophie moderne</li> </ul> <b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1205 - Philosophie française contemporaine</li> <li>- PHI1255 - Introduction à la philosophie de l'art</li> </ul>	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI2005 - Logique</li> <li>- PHI2430 - La philosophie pratique de Kant</li> <li>- PHI2800 - Philosophie grecque: Platon</li> </ul> Un cours à option dans le bloc Y  Un cours au choix	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI3630 - Philosophie de l'action</li> <li>- PHI3640 - Hegel</li> <li>- PHI3655 - Œuvres de philosophie pratique</li> <li>- PHI3685 - Problèmes d'éthique appliquée</li> </ul> Un cours au choix
	15 crédits	15 crédits	15 crédits
<b>Total</b>	<b>30 crédits</b>	<b>30 crédits</b>	<b>30 crédits</b>

1. Outre les cours obligatoires, les cours indiqués ici le sont à titre d'exemple seulement.
2. Il est toutefois **impératif** de s'assurer que les minima et les maxima requis sont respectés dans tous les blocs du programme.
3. Les étudiants inscrits à la **majeure** doivent suivre les même cours obligatoires que ceux du bacc spécialisé.
4. Les étudiants inscrits à la **mineure** doivent suivre les cours obligatoires suivants : PHI1600 et PHI1800.

## Les cycles supérieurs

Le Département de philosophie offre plusieurs programmes d'études supérieures.

### Programmes de MA

Les programmes de maîtrise comportent deux options « recherche » et une option « philosophie au collège ».

L'option 1 « recherche » comprend 15 crédits de cours à option d'études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. L'option 2 « recherche » comprend 15 crédits de cours à option d'études supérieures, 6 crédits de lectures dirigées et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire (environ 50 pages).

L'option « Philosophie au collégial » comprend 6 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option d'études supérieures et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire (environ 50 pages).

Pour être admis à titre d'étudiant régulier à un programme de MA, le candidat doit: a) détenir un BA spécialisé (philosophie) ou un baccalauréat avec majeure ou mineure en philosophie (l'étudiant qui ne possède pas au moins une mineure en philosophie devra compléter une propédeutique s'il est admis), ou un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente (dans tous les cas, une moyenne cumulative de 3,0/4,3 est nécessaire); b) faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Toute demande d'admission doit recevoir une recommandation du responsable des cycles supérieurs du Département.

### Programme de Ph.D.

Le programme de doctorat comporte 15 crédits de cours d'études supérieures et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Pour être admis à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat, le candidat doit : a) être détenteur du diplôme de MA ou d'un diplôme jugé équivalent (au besoin, des cours complémentaires ou préparatoires seront exigés — une moyenne cumulative de 3,3/4,3 est nécessaire); b) faire accepter l'esquisse d'un projet de recherche et trouver un professeur qui accepte de lui servir de directeur de recherche et de le guider dans le choix de ses cours et dans l'élaboration de sa thèse. Enfin, le candidat doit faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

## À propos de l'apprentissage des langues en philosophie

On ne saurait trop insister sur l'importance et l'utilité, pour l'étudiant, d'apprendre et de maîtriser l'une ou l'autre des principales langues de la tradition philosophique. Le choix de l'apprentissage d'une langue en particulier s'effectuera bien entendu en fonction des intérêts, des inclinations et des projets d'étude de chacun. Toutefois deux « contraintes » méritent d'être soulignées.

Premièrement, la philosophie, en tant que discipline de recherche, n'échappe pas à la tendance actuelle qui voit l'anglais devenir progressivement la principale langue de publication. En conséquence, l'étudiant est fortement encouragé à posséder à tout le moins une connaissance « passive » de l'anglais, c'est-à-dire une connaissance qui lui permette de lire les publications (livres ou articles) rédigées dans cette langue. Deuxièmement, l'étudiant qui entreprend des études supérieures en philosophie doit maîtriser toute langue jugée indispensable à la poursuite et au succès de ses recherches. Par exemple, on conseille à l'étudiant inscrit au doctorat d'une part d'être en mesure de lire en version originale les textes et les œuvres qui font l'objet de sa thèse, d'autre part d'avoir une connaissance des langues qui lui permette d'avoir un accès direct aux grands titres de la littérature secondaire, c'est-à-dire aux principales études portant sur son sujet de thèse.

## **Le règlement pédagogique de la FAS**

*Tous les détails relatifs aux divers règlements pédagogiques de l'Université (concernant la maîtrise du français, le plagiat, les frais d'admission, etc.) sont disponibles à l'adresse suivante:*

<http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html>

*Il est fortement conseillé de lire ces règlements pédagogiques.*

*Voici quelques informations essentielles que tout étudiant se doit de connaître :*

### **L'inscription**

*L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits (quatre cours) pour un trimestre. Il s'inscrit normalement à 15 crédits par trimestre (cinq cours) et ne peut s'inscrire à plus de 18 crédits par trimestre (six cours).*

### **L'abandon de cours**

*L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours doit se désinscrire par une simple procédure dans son Centre Étudiant durant les dates limites d'abandon de la session concernée.*

### **L'évaluation**

Dans chaque cours, l'évaluation porte sur au moins deux épreuves (examen écrit ou oral, travaux écrits) qui sont précisées par le professeur au tout début de la session.

Au Département de philosophie, les professeurs utilisent un système de notation sur 100 pour évaluer chaque épreuve. Ce barème est applicable pour tous les cours de philosophie, même si un étudiant vient d'un autre département ou autre faculté. Le barème de traduction des moyennes finales est le suivant (pour le premier cycle) :



Notes [%] finales attribuées par le professeur	Notes [lettres] apparaissant sur le bulletin	Notes [points] utilisés pour calculer la moyenne finale
[90-100]	A+	4.3
[85-89]	A	4.0
[80-84]	A-	3.7
[77-79]	B+	3.3
[73-76]	B	3.0
[70-72]	B-	2.7
[65-69]	C+	2.3
[60-64]	C	2.0
[57-59]	C-	1.7
[54-56]	D+	1.3
[50-53]	D	1.0
[35-49]	E	0.5
[0]	F	0
(Échec par absence)	F*	0
Note de passage au premier cycle :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• C (2.0) est la note de passage dans un programme</li> <li>• D (1.0) est la note de passage dans un cours</li> </ul>		
Note de passage à la maîtrise :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• C (2.0) est la note de passage dans un cours</li> </ul>		

## Le plagiat

<http://www.fas.umontreal.ca/etudes/plagiat/>. Outre le plagiat malin — appropriation volontaire des écrits d'un autre dans le but de tromper — il existe une forme de plagiat naïf, qui consiste en un remaniement plus ou moins habile de textes ou de parties de textes en changeant ici ou là des mots, en collant des bouts de phrase, etc. Le plagiat, autant malin que naïf, entraîne la note **zéro** pour l'examen ou le travail concerné.

Quatre questions à se poser avant de remettre un travail :

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source ?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué ?
3. Ai-je évité de « copier-coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue) ?
4. Ai-je inclus une bibliographie exhaustive à la fin de mon travail ?

## À propos de la remise des travaux

Habituellement, les travaux de philosophie sont remis directement au professeur. Il existe également une boîte de remise de travaux, où l'on peut déposer tout document adressé à un professeur. Cette boîte est située devant le secrétariat de philosophie, au quatrième étage du Stone Castle (2910, boul. Édouard-Montpetit), et il est possible d'y déposer les travaux de 7 h à 18 h 30 du lundi au vendredi. Les travaux remis sont estampillés de la date du jour.

**Une pénalité de 5 % par jour est appliquée à tout travail remis en retard.**

La fin de semaine compte pour une seule journée. Cette politique interne du Département s'applique à tous les cours de premier cycle. Au premier cycle, les travaux de fin de session corrigés peuvent être récupérés les mardis et jeudis entre 14 h et 17 h à partir du début de février (pour les travaux du trimestre d'automne) et du début de juin (pour les travaux du trimestre d'hiver). De plus, il est à noter qu'aucun travail envoyé par courrier électronique ne sera accepté sauf entente préalable avec le professeur responsable du cours.

## À propos des plans de cours

L'assemblée départementale a adopté, pour les cours du premier cycle, une politique de remise de plans de cours écrits au début de chaque session. Ces plans comportent les objectifs du cours, une description de son contenu, un calendrier approximatif de son déroulement, les modalités d'évaluation, une bibliographie et un rappel concernant la politique du Département pour les travaux remis en retard.

## ADÉPUM

L'association des étudiantes et étudiants en philosophie de l'université de Montréal (ADÉPUM) a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres et des étudiants en général en ce qui concerne l'actualité politique, la représentation académique, la vie étudiante, etc. Devient automatiquement membre celui qui est inscrit à l'un ou l'autre des programmes du département de philosophie et qui a payé sa cotisation, celle-ci étant prélevée automatiquement par l'université de Montréal. L'ADÉPUM poursuivra ses buts en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de démocratie, de justice sociale et d'esprit critique qui sont représentées dans ses règlements généraux.

### **Conseil exécutif (CE) et assemblées générales (AG)**

L'ADÉPUM vous convoquera au début de chaque année universitaire pour élire le conseil exécutif. Celui-ci est constitué d'un coordonnateur général, d'un trésorier, d'un coordonnateur aux affaires académiques, de deux coordonnateurs aux affaires externes, d'un coordonnateur aux cycles supérieurs, d'un coordonnateur à la vie étudiante, d'un coordonnateur aux communications, d'un coordonnateur à la mobilisation, d'un secrétaire et de trois conseillers qui ont des tâches diverses.

De plus, deux ou trois autres assemblées générales ont lieu au cours de l'année pour traiter des affaires sociopolitiques, académiques et administratives, et pour fournir aux membres du conseil exécutif le mandat démocratique légitime et nécessaire pour qu'il puisse assurer pleinement son rôle auprès du département de philosophie, des différentes instances universitaires et de celles de la FAÉCUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'université de Montréal).

Le rôle du conseil administratif est triple :

#### **Le rôle administratif**

Le CE doit assurer la direction des affaires financières de l'association et voir à une saine gestion du budget.

#### **Le rôle représentatif**

Le CE a aussi pour rôle de représenter ses membres à l'extérieur de l'association. Par exemple, il doit nommer les sept membres de l'association qui représenteront l'ADÉPUM à l'assemblée départementale et les quatre membres qui siégeront au comité des études. De plus, il est chargé de représenter ses membres à toutes les instances de la FAÉCUM, comme le conseil central, qui rassemble toutes les associations étudiantes membres afin de discuter des questions politiques, sociales, académiques qui touchent tous les étudiants (augmentation des frais de scolarité, des frais afférents...).

## Le rôle social

Les membres de l'ADÉPUM disposent d'un local, où ils peuvent se servir d'une machine à café, d'un four micro-ondes, d'un réfrigérateur et d'un ordinateur (Internet, traitement de texte, facebook et impressions aux frais de l'ADÉPUM). Il est situé au troisième étage du 2910, boul. Édouard-Montpetit communément appelé le Stone Castle, au local 304.

Le CE s'occupe d'organiser, en collaboration avec d'autres membres, des partys, 5 à 7, vin et fromage, sorties théâtres, initiation, cafés philosophiques, tournois de soccer, de hockey, curling, échecs et toute autre activité. Vous serez informés de ces activités par l'intermédiaire du site Internet et du PHI-Bulletin qui est envoyé régulièrement aux membres par le courriel institutionnel de l'université, que vous avez avantage à vous procurer (c'est gratuit et très pratique). Le CE de l'ADÉPUM appuie aussi les initiatives éventuelles de ses membres telles qu'une troupe de théâtre, un journal étudiant, etc. Par exemple, la revue philosophique *Ithaque* publie des textes d'étudiants de philosophie depuis maintenant plusieurs années et est bien ancrée dans la dynamique du département.

Ceux qui ne veulent pas participer en tant que membre élu du conseil administratif peuvent néanmoins y assister, proposer des initiatives personnelles, ou participer aux différents comités spécialisés (vie étudiante, externe, académique) si vous préférez vous concentrer sur un seul aspect du travail de l'ADÉPUM. L'implication étudiante est un moyen efficace pour apprendre les rouages du département, et du monde universitaire (colloques, conférences, partys) tout en participant à des projets stimulants et en étant aux premières lignes des questions politiques du Québec d'aujourd'hui.

Bienvenue dans votre association étudiante !

Site internet de l'association : [www.adepum.wordpress.com](http://www.adepum.wordpress.com)

Twitter : [@PhiloUdem](https://twitter.com/PhiloUdem)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Adepum>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/philosophie.udem/>

Adresse courriel : [adepum@umontreal.ca](mailto:adepum@umontreal.ca)

Téléphone de l'association : 343-6111, poste 1359

Heures de permanence : entre 11h30 et 13h00 tous les jours de la semaine. Pendant ces heures, il y a toujours quelques membres du CE pour vous accueillir et répondre à vos questions.

## Évaluation de l'enseignement

Dans tous les cours, une fois par session, on procède à une évaluation de l'enseignement. Cette évaluation se fait par le biais d'un questionnaire, remis à chaque étudiant, qui vise à situer la performance du professeur par rapport à une série de critères précis : planification du cours, disponibilité, charge de travail, etc. L'étudiant peut également exprimer, sous la forme d'un texte suivi, des observations sur la qualité du cours ou des suggestions visant à son amélioration. Les commentaires joints sont confidentiels et seul le responsable du cours en prend connaissance.

Il ne faut pas douter de l'importance de telles évaluations. Elles sont versées au dossier du professeur et sont déterminantes lors de l'évaluation de la qualité de son enseignement (en particulier au moment des demandes de promotion).

### *Financement étudiant*

<http://www.bourses.umontreal.ca/>

Une seule adresse pour accéder à toute l'information sur les bourses, les prix et les programmes de soutien financier à l'UdeM.

Il faut effectuer les demandes de bourses de maîtrise un an à l'avance (c'est-à-dire, normalement, lorsqu'on est en troisième année du baccalauréat). Lisez à ce sujet l'article « Cycles supérieurs » ci-dessous.

### **Premier cycle**

#### *Régimes d'aide financière et autres programmes*

Le Bureau de l'aide financière aide les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études qu'il soit mené à temps plein ou à temps partiel. Il désire également informer les étudiants des différents programmes qui pourraient les aider financièrement.

Les ressources sont multiples et variées :

- Programmes de prêts et bourses du Québec, des autres provinces canadiennes et du Canada;
- Programme de prêt pour les études à temps partiel ;
- Programme études-travail ;
- Aides d'urgence (dépannage alimentaire, titres de transport, etc.) ;
- Avance de fonds ;
- Bourse de soutien ;
- Services de consultation et de planification budgétaire ;
- Programme de remise de dette ;
- Programme de remboursement différé ;
- Programme explore.

Le BAF est mandaté par l'Aide financière aux études (MELS). Il est situé au 2332, Édouard-Montpetit, 4<sup>e</sup> étage, local A-4302.

(Téléphone : 514 343-6145 ; <http://www.baf.umontreal.ca/>)

## Bourses d'accueil

L'Université de Montréal décerne une centaine de bourses d'accueil aux collégiens les plus méritants dans divers champs d'études. Pour plus d'information, consultez : [http://www.bourses.umontreal.ca/types\\_bourses.asp](http://www.bourses.umontreal.ca/types_bourses.asp)

### *Bourses au mérite, de soutien financier et prix*

Le Bureau des bourses d'études offre toute l'assistance nécessaire aux étudiants de 1er cycle qui ont besoin de renseignements sur les bourses d'excellence, les bourses de soutien financier, les prêts et les prix. De plus, le *Répertoire des bourses, prêts et prix* propose un vaste choix sur les bourses et les ressources financières. Il est également disponible sur le site Web du Bureau des bourses d'études. Le bureau est situé au 2332, Édouard-Montpetit, 3<sup>ème</sup> étage, local B-3429. (Téléphone : 343-6111 poste 4835) <http://www.bourses.umontreal.ca/index.asp>

### *Programme études-travail (pour tous les cycles)*

Ce programme financé conjointement par l'Université de Montréal et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec permet à des étudiants éprouvant des difficultés financières supplémentaires d'obtenir un emploi à temps partiel sur le campus. L'information sur le programme, les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire de demande sont disponibles à notre bureau (343-5009) et sur notre site Web : <http://www.baf.umontreal.ca>

## Cycles supérieurs

Les étudiants qui ont obtenu de bons résultats au baccalauréat sont vivement encouragés par le Département à s'inscrire à un ou plusieurs programmes(s) de bourses. Toutes les informations pertinentes concernant les divers programmes de soutien financier se trouvent à l'adresse suivante :

<http://philo.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/>

## Un emploi au Département

Plusieurs professeurs disposent de budgets de recherche et engagent des étudiants de cycles supérieurs ou de la fin du premier cycle pour exécuter divers travaux reliés à leurs projets : saisie de textes, recherches bibliographiques, etc. Il faut contacter directement le ou les professeur(s) concerné(s) pour obtenir un emploi d'auxiliaire de recherche.

Certains postes d'auxiliaires d'enseignement (moniteur, chargé de travaux pratiques, correcteur) sont également offerts aux étudiants des études supérieures.

## Étudier à l'étranger

Un échange académique, c'est bien plus qu'une simple formation dans une université étrangère. C'est aussi bien plus que la rencontre d'une langue, d'une culture et d'un pays différent. C'est un voyage dans le monde des idées. On se rend compte par exemple que certaines perspectives philosophiques qui sont presque tenues pour acquises dans son institution de départ sont controversées ailleurs, et vice versa. Bref, le processus d'apprentissage est fortement stimulé quand on acquiert une partie de sa formation dans une université étrangère.

Des échanges académiques se font à tous les niveaux d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat. La durée de l'échange est de un ou deux semestres.

### Les partenaires de l'Université de Montréal

Soucieuse d'offrir à ses étudiants une formation de calibre international, l'UdeM conclut, dans un esprit de réciprocité, des ententes bilatérales d'échanges d'étudiants avec un nombre important de grandes universités partout à travers le monde. Ces ententes permettent des échanges dans toutes les disciplines (voir <http://www.international.umontreal.ca/>).

L'UdeM participe aussi au programme multilatéral d'échanges d'étudiants de la CRÉPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec).

Pour sa part, le Département de philosophie a mis sur pied des programmes d'échanges spécifiques avec les établissements suivants (la cotutelle au doctorat étant possible dans certains cas). Les échanges avec ces institutions sont particulièrement encouragés :

- Université d'Aix-Marseille
- Université catholique de Louvain-la-Neuve
- Faculté de philosophie de l'Université Jean-Moulin (Lyon III)
- École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines, Lyon
- Universität Mainz (2e cycle seulement)
- L'UFR de philosophie de Paris I (Panthéon-Sorbonne)
- L'UFR de philosophie de Paris IV (Sorbonne)

Selon la demande, le Département est disposé à conclure des ententes de coopération avec d'autres institutions. Informez-nous de vos priorités.

## **Financement et organisation**

— Il y a plusieurs bourses, prix et programmes d'aide financière, voir le guide de l'étudiant de la Direction des Relations Internationales :

<http://www.international.umontreal.ca/echange/udem-inter/guide.html>

— Les résidents québécois sont en outre admissibles au Programme de bourses pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec du ministère de l'Éducation du Québec.

— L'étudiant reste inscrit à temps plein à l'Université de Montréal et y acquitte les frais de scolarité. Il est également inscrit à l'université d'accueil, où il s'engage à étudier à temps plein pendant au moins un trimestre, mais pas plus d'une année universitaire.

— Au baccalauréat, l'échange peut se faire en 2e ou en 3e année. Les échanges pendant la 3e année sont favorisés.

— Les crédits obtenus à l'université d'accueil apparaissent avec la mention « équivalent » sur le bulletin de notes de l'étudiant.

— L'étudiant effectue lui-même les démarches que nécessite son séjour à l'étranger (aide financière, visa, couverture médicale, logement, etc.) ; le dépôt des candidatures au 1er et au 2<sup>e</sup> cycle se fait dans la plupart des cas en février de l'année académique précédant le départ.

— L'étudiant assume les frais de transport et de séjour; le cas échéant, il assume également les frais divers exigés par l'université d'accueil.

## **Contacts et sources d'information**

— Pour un soutien quant aux procédures : la Maison Internationale (Pavillon J.-A.-DeSève) :

<http://www.maisoninternationale.umontreal.ca/index.htm>

— Pour des conseils d'ordre académique (choix d'université d'échange, etc.) : Aude Bandini, ou Christian Nadeau selon votre programme au Département de philosophie,

[aude.bandini@umontreal.ca](mailto:aude.bandini@umontreal.ca)

[christian.nadeau@umontreal.ca](mailto:christian.nadeau@umontreal.ca)



## Services aux étudiants

<http://www.sae.umontreal.ca/>

Comme leur nom l'indique, les Services aux étudiants (SAE) offrent un grand nombre de services aux étudiants du campus.

Voici une liste des principales ressources :

### □ Bureau de l'aide financière

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 4<sup>e</sup> étage, local A-4302, 343-6145, <http://www.baf.umontreal.ca/>

Le Bureau de l'aide financière (BAF) est soucieux d'aider les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études. C'est l'endroit tout désigné pour trouver de l'information sur les différents programmes d'aide financière et obtenir l'aide d'un spécialiste pour chercher une solution à une situation financière difficile ou particulière.

Les ressources offertes sont :

- Programme de prêts et bourses du Québec\*
- Programmes des autres provinces canadiennes
- Programme études-travail
- Avance de fonds
- Aide d'urgence (dépannage alimentaire, titres de transport, matériel scolaire)
- Bourses de soutien
- Services de consultation et de planification budgétaire

\* Le BAF est mandaté par l'Aide financière aux études (MELS) à intervenir dans l'analyse de la demande d'aide financière des étudiants afin de diminuer les délais de traitement. Il fait également la distribution du Certificat de garantie.

### □ Bureau des bourses d'études

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 3<sup>e</sup> étage, local B-3429, 343-6111, poste 4835, <http://www.bourses.umontreal.ca/bourses-sae/index.htm>

Le Bureau des bourses d'études offre toute l'assistance nécessaire aux étudiants de premier cycle qui ont besoin de renseignements sur les bourses d'excellence, les bourses de soutien financier, les prêts et les prix. Les critères d'admissibilité sont variés. S'intéresser aux bourses peut être payant !

Le Bureau des bourses d'études assure également la liaison entre les étudiants, les unités de l'Université de Montréal et les organismes externes relativement à la publicité des concours, la remise de formulaires et le paiement de certaines bourses.

Le *Répertoire des bourses, prêts et prix du 1er cycle* est devenu au fil des ans l'outil de référence incontournable pour la recherche des ressources financières offertes tant par l'UdeM que par d'autres organismes. Une version électronique du répertoire est également disponible sur le site web du Bureau des bourses d'études.

Bourses des SAE : En septembre, les SAE tiennent leur concours annuel de bourses. Un seul formulaire à compléter pour plus de 200 bourses offertes de différentes catégories !

#### ☐ Centre de soutien aux études et de développement de carrière

2101, Édouard-Montpetit (en face du CEPSUM), 343-6736, <http://www.cesar.umontreal.ca/>

**Emploi.** Profitez du service *Alerte-emploi* et recevez par courriel les offres d'emploi (temps plein, temps partiel ou été) dans votre domaine d'études, de même que le calendrier des événements (ateliers, journées de l'emploi) se tenant sur le campus et qui seront susceptibles de vous aider dans vos démarches. Vous pouvez également consulter en tout temps le site web afin de trouver les outils qui vous guideront dans votre recherche d'emploi.

**Information scolaire et professionnelle.** Pour toute question concernant les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les projets d'étude ou de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté, adressez-vous aux conseillers en information scolaire et professionnelle. 343-7890.

**Orientation.** Une démarche individuelle en orientation permet une meilleure connaissance de soi, du monde scolaire et du marché du travail. Le conseiller d'orientation vous aide à déterminer un objectif professionnel. Plusieurs ateliers d'orientation sont offerts et le projet Télémaque vous permet de valider votre choix de carrière en rencontrant un mentor.

**Soutien à l'apprentissage.** Si vous éprouvez des difficultés particulières dans vos études (stress aux examens, problèmes de gestion de temps et de concentration, méthodes d'étude inefficaces, etc.), vous pouvez rencontrer individuellement un psychologue en aide à l'apprentissage. Divers ateliers ou conférences sont aussi offerts. Nous offrons aussi des services spécialisés pour les étudiants avec troubles d'apprentissage ou trouble du déficit de l'attention.

#### ☐ Bureau du logement hors campus

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 3e étage, local B-3429, 343-6533, <http://www.logement.umontreal.ca/>

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque d'appartements à louer ou à partager et de chambres à louer disponibles à proximité du campus ou facilement accessibles par métro ou autobus. Les étudiants de l'Université de Montréal peuvent consulter la banque de données disponible sur le site web en utilisant leur numéro d'identification personnel (UNIP) obtenu après leur admission.

En plus de l'aide offerte pour la recherche de logement, le Bureau met à la disposition des étudiants des postes Internet, des téléphones, des cartes géographiques et autres types de documentation pertinente.

□ **Bureau des étudiants internationaux**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, local C-351, 343-6935, <http://www.bei.umontreal.ca/>

Le Bureau des étudiants internationaux accueille les étudiants étrangers dès leur arrivée sur le campus. Il s'efforce de faciliter leur intégration à la communauté universitaire et leur adaptation à la vie montréalaise. Il doit tenir à jour les dossiers des étudiants étrangers contenant les documents d'immigration et donne des conseils pour le renouvellement de ces documents.

□ **La maison internationale**

<http://www.maisoninternationale.umontreal.ca/> La Maison internationale est responsable de la promotion des programmes d'échanges d'étudiants entre l'UdeM et un grand nombre d'établissements universitaires à travers le monde et coordonne le programme de bourses de mobilité UdeM-MEQ

□ **Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap**

Centre étudiant, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local B-4439, 343-7928, <http://www.bsesh.umontreal.ca/>

Les étudiants ayant une déficience fonctionnelle sont orientés vers les ressources humaines et matérielles spécifiques à leur handicap et ont accès à un service de transport adapté sur le campus. Toute situation causant des limitations, fibromyalgie, déficit d'attention, etc., peut être considérée comme un handicap. Les conseillers du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap sont là pour aider les étudiants à y voir clair.

□ **Action humanitaire et communautaire** Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-2375, 343-7896, <http://www.ahc.umontreal.ca/babillard/index.htm>

Les étudiants qui désirent donner un sens concret aux mots « solidarité », « compréhension » et « entraide » sont attendus à l'Action humanitaire et communautaire. En participant à un atelier, en devenant bénévole dans un projet ou responsable d'une activité, il est agréable de découvrir que l'université est aussi un lieu où l'on peut s'investir et vivre des expériences inoubliables!

□ **Activités culturelles** Centre étudiant, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local C-2524, 343-6524, <http://www.sac.umontreal.ca/>.

Rendez-vous créatif pour les assoiffés de culture, les créateurs et les friands d'art, les Activités culturelles permettent d'élargir ses horizons de trois façons : par la formation avec plus de 145 ateliers en arts visuels, cinéma, communication, danse, langues, média, musique, photographie, radio, théâtre et vidéo ; par l'expression avec des équipements modernes et disponibles à l'année, dont un studio photo et une salle de spectacle complètement rénovée ; et par la diffusion grâce à des troupes de théâtre et de danse, à des ensembles de jazz et chœurs au répertoire varié et au Ciné-Campus.

- **Santé** Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit, 343-6452, <http://www.cscp.umontreal.ca/> .

En plus de la clinique médicale, où l'on peut consulter un médecin avec ou sans rendez-vous, le Service de santé offre un nombre considérable de soins de santé et de services en soins infirmiers et en services diagnostiques, en nutrition et en physiothérapie. Les requêtes de l'extérieur sont acceptées et des prix étudiants sont offerts là où des frais sont exigés.

- **Service de consultation psychologique** (service aux étudiants) 2101, boul. Édouard-Montpetit, 2e étage, porte 220, 343-6452 ; <http://www.cscp.umontreal.ca/>

Le secteur Consultation psychologique compte plusieurs psychologues d'expérience et d'approches diverses qui peuvent répondre à vos demandes d'aide personnelle. Il reçoit chaque année plus de 1000 nouveaux clients qui consultent pour des motifs très variés. Les consultations ont lieu sur rendez-vous, le jour ou le soir. Un service d'urgence, disponible uniquement pour les étudiants de l'UdeM, est aussi offert durant la journée. Prière de téléphoner avant de vous présenter.

## Autres services

- **CEPSUM – Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal**, 2100, boul. Édouard-Montpetit, 343-6150, <http://www.cepsum.umontreal.ca/>

À titre d'étudiants du campus, vous avez accès au CEPSUM et pouvez profiter de ses nombreux plateaux sportifs, dont :

- une piscine olympique et un bassin de plongeon ;
- un salle Omnisports avec piste de course, mur d'escalade et aire de pratique pour le golf ;
- un aréna ;
- un stade extérieur avec terrain de gazon synthétique pour le soccer ou le football ;
- des gymnases et une palestre ;
- des courts de squash, racquetball et tennis ;
- plusieurs salles d'activités (aérobic, arts martiaux, danse, etc.).

Vous trouverez aussi sur place les *cliniques de médecine du sport et de kinésiologie* qui vous offrent des consultations en physiothérapie, orthopédie, ostéopathie, massothérapie, et nutrition sportive, ainsi que des évaluations de la condition physique et des programmes d'entraînement personnalisés. Pour rendez-vous : 514-343-6152.

Le CEPSUM est également le domicile des équipes du programme de sport d'excellence, les *Carabins*, qui défendent les couleurs de l'Université de Montréal, de HEC Montréal et de l'École Polytechnique dans dix disciplines sur les scènes provinciale et nationale. Vous êtes invités à venir encourager leurs performances lors de leurs rencontres à domicile. Consultez le calendrier des compétitions sur le <http://www.carabins.umontreal.ca/>.

Enfin, pour aider les étudiants et employés du campus à être plus en santé, le CEPSUM propose le programme *Ma santé au sommet*. Celui-ci offre des conseils pratiques, des trucs concrets, des activités, ainsi que des références pour améliorer la pratique d'activités physiques, les habitudes alimentaires et la santé psychologique des membres de la communauté universitaire. Pour en savoir plus, visitez <http://www.masanteausommet.com/>

□ **Bureau d'intervention en matière de harcèlement** 3535, chemin Queen-Mary, bureau 207, 343-7020, [harcelement@umontreal.ca](mailto:harcelement@umontreal.ca); <http://www.harcelement.umontreal.ca/>

.Vous vivez du harcèlement dans le cadre de vos activités à l'Université ? Quelqu'un de votre entourage est dans cette situation ? N'hésitez pas à faire appel en toute confiance au Bureau d'intervention en matière de harcèlement qui est au service de tous les membres de la communauté universitaire. On peut y obtenir confidentiellement de l'information et des conseils, demander une intervention dans son milieu, chercher une entente avec la personne qui harcèle ou déposer une plainte.

## Organismes étudiants

□ **FAÉCUM** [Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal], Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-1265, 343-5947, <http://www.faecum.qc.ca/>.

Le rôle et les activités de la FAÉCUM sont très variés, mais le but premier de cet organisme est de défendre et de promouvoir les intérêts des étudiants. L'ADÉPUM, en tant qu'association membre, siège et a droit de vote sur les instances de la FAÉCUM. En tant qu'étudiant, vous avez versé 10,50 \$ par session à cette fédération et avez donc droit à tous les privilèges qu'elle offre à ses membres. Pour plus d'information sur la FAÉCUM, consultez le *Guide étudiant 2010-2011* que celle-ci offre aux comptoirs multiservices de la FAÉCUM (au 3200, Jean-Brillant, au 90, Vincent-d'Indy (Pavillon Marie-Victorin) et au 2900, Édouard-Montpetit (Pavillon Roger-Gaudry)).

□ **Quartier Libre** Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-1274-6, 343-7630 [info@quartierlibre.ca](mailto:info@quartierlibre.ca), <http://www.quartierlibre.ca/>

Journal étudiant de l'Université. On y apprend tout ce qui se passe sur le campus et ailleurs. La rédaction est toujours à l'affût de nouveaux journalistes.

□ **CISM 89,3 FM**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 1er étage, bureau C-1509, 343-7511, ou [adjointe@cism893.ca](mailto:adjointe@cism893.ca), <http://www.cism.umontreal.ca/>.

La radio étudiante diffuse dans la grande région de Montréal et sur Internet.

## Ressources supplémentaires

Voici une liste d'autres ressources qui pourraient être utiles :

- Bureau des services juridiques (Pavillon 3200). Ce service est offert gratuitement par les étudiants de droit, 343-7851
- Garderie (Pavillon J.-A.-DeSève), 343-6420
- Librairie (Pavillon 3200), 343-7362
- Services audiovisuels (Pavillon Roger-Gaudry), 343-7800
- Clinique d'optométrie (3744, rue Jean-Brillant), 343-6082
- Ombudsman (Pavillon J.-A.-DeSève, C-4528), 343-2100
- Club de covoiturage : 343-6111 poste 1870
- Programme des initiatives étudiantes : Pavillon 3200 Jean-Brillant, bureau B-1265, 343-5947. Ce programme, financé par les SAE, supporte financièrement ou techniquement des projets étudiants jugés intéressants et est géré par la FAÉCUM.
- URGENCE, 343-7771

## Accès aux outils informatiques

### Au Département

L'ADÉPUM met à la disposition des étudiants inscrits en philosophie un ordinateur compatible IBM ainsi qu'une imprimante. Le papier et l'impression sont payés par l'ADÉPUM aux étudiants de philosophie.

### Ailleurs à l'Université

Certains pavillons de l'Université abritent des laboratoires d'informatique. Leur utilisation est réservée aux étudiants dont le département est situé dans le pavillon en question. Les étudiants de philosophie ont accès aux salles d'enseignement informatique de la Faculté des arts et des sciences au pavillon Lionel-Groulx. Ces salles de cours (C-3001 et C-3115) sont accessibles en dehors des périodes de cours (horaires affichés à l'entrée des salles ou sur le site <http://www.fas.umontreal.ca/micros/lglabo/>). Le C-3001 et le C-3115 comptent 52 PC et une imprimante laser payante.

De plus, la Bibliothèque des lettres et sciences humaines met à la disposition de ses usagers de l'équipement audiovisuel et informatique (pavillon Samuel-Bronfman, 1er étage) : <http://www.bib.umontreal.ca/ss/travailler/equipement.htm>.

# La bibliothèque

À l'Université de Montréal, les ouvrages de philosophie se trouvent à la [Bibliothèque des lettres et sciences humaines](#) (BLSH), au Pavillon Samuel-Bronfman. C'est aussi à la BLSH que vous pouvez consulter Nino Gabrielli, le bibliothécaire en philosophie; n'hésitez pas à [communiquer avec lui](#) au besoin.

## 1. Vous cherchez un livre ?

Règle générale, les ouvrages des bibliothèques de l'Université sont répertoriés dans le catalogue Atrium, auquel vous pouvez accéder à l'adresse suivante : [www.atrium.umontreal.ca](http://www.atrium.umontreal.ca). En plus des livres imprimés, le catalogue Atrium donne aussi accès aux notices bibliographiques des documents placés à la réserve de cours ainsi qu'à l'ensemble des ressources électroniques (livres, périodiques, bases de données). Pour avoir accès à ces ressources à distance (de la maison ou de partout ailleurs dans le monde), vous devrez d'abord configurer votre ordinateur avec le service proxy de l'Université en suivant les quelques étapes indiquées sur cette page : <http://www.bib.umontreal.ca/soutien-informatique/Proxy.htm>.

La majorité des ouvrages en philosophie se retrouvent dans l'intervalle de cotes allant de B à BJ (classification « Library of Congress ») \* et sont situés aux étages suivants, selon le type de documents :

**2e étage** : ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, etc.)

**6e étage** : cotes A - P

\*Les livres de philosophie acquis avant 1971 sont quant à eux classés selon le système Dewey (cotes 100-199) et se trouvent généralement au [Centre de conservation, situé au pavillon Lionel-Groulx](#).

## 2. Vous cherchez un article de revue ?

Les revues *imprimées* ou *électroniques* sont repérables en effectuant une recherche avancée sur Atrium et en limitant par type de documents :

The screenshot shows the search interface of the Atrium catalog. At the top, there are radio buttons for search scope: "Livres, périodiques et plus" (selected), "Articles", "Réserve de cours", and "Tout". Below this, there are two search criteria: "Titre" (with a dropdown arrow) and "contient" (with a dropdown arrow). The search term "Noûs" is entered in the search box, with a green arrow pointing to it. To the right, there are filters: "Type de document" (set to "Périodiques" with a green arrow), "Langue" (set to "Toutes les langues"), and "Publié entre:" with dropdowns for "Jour", "Mois", and "Année". There are also "..." and "et:" options with similar dropdowns. At the bottom right, there is a "SOUMETTRE" button with a magnifying glass icon. At the bottom left, there are links for "+ AJOUTER UNE NOUVELLE LIGNE" and "EFFACER".

À la BLSH, les périodiques imprimés occupent tout le cinquième étage et sont classés par ordre alphabétique de titre. L'étage est divisé en deux sections : l'une contient les périodiques de l'année courante, l'autre, les périodiques des années antérieures.

### **Pour accéder à des documents qui ne se retrouvent pas à l'Université de Montréal**

Il arrive parfois que certains documents que vous recherchez ne se retrouvent pas dans les collections des bibliothèques de l'Université de Montréal. Dans ce cas, trois options s'offrent à vous :

- I. Si l'ouvrage que vous recherchez se retrouve dans une autre bibliothèque universitaire québécoise ou canadienne, vous pouvez l'emprunter directement dans l'institution qui le possède à l'aide de la **carte BCI**, disponible sur demande et gratuitement au comptoir de prêt de la BLSH.
- II. Il est aussi possible d'utiliser sans aucun frais le service de **prêt entre bibliothèques (PEB)**, afin d'obtenir un livre provenant d'une autre bibliothèque (québécoise ou étrangère) ou une reproduction d'un article de périodique ou d'un chapitre de livre qui ne retrouve pas à l'UdeM : <http://www.bib.umontreal.ca/obtenir/PEB/>
- III. Vous pouvez finalement effectuer une **suggestion d'achat** de document auprès de votre bibliothécaire, qui évaluera la possibilité d'acquérir le titre que vous lui suggérez. Notez toutefois que dans ces deux derniers cas (PEB et suggestion d'achat), des délais sont à prévoir.

### **3. Les bases de données spécialisées en philosophie**

Si vous souhaitez connaître ce qui a été écrit sur un sujet ou sur un auteur, mais n'avez pas de référence précise, il est fortement recommandé d'utiliser une base de données bibliographiques. Vous pourrez ainsi faire des recherches dans des centaines, voire des milliers de revues spécialisées en interrogeant une seule interface. L'accès aux bases de données en philosophie s'effectue par [Maestro](#) ou par le catalogue [Atrium](#) (si vous connaissez déjà le nom de la ressource que vous souhaitez consulter). Selon la nature de l'information et le type de documents recherchés, il est possible que vous deviez consulter différentes bases de données. Voici quelques-unes d'entre elles qui pourraient vous être utiles :

#### **[Philosophers' Index](#)**

Base de données généraliste en philosophie. On y retrouve des références bibliographiques à des articles, des livres et des chapitres de livres, ainsi qu'à des comptes rendus. Multilingue. Contient des articles en texte intégral.

#### **[Répertoire bibliographique de la philosophie / International Philosophical Bibliography](#)**

Base de données généraliste en philosophie particulièrement utile pour les recherches concernant la philosophie et les philosophes européens. Multilingue.

#### **[Philpapers](#)**

Bibliographie et base de données généraliste en philosophie en accès libre sur le web. Contient des articles en texte intégral.

#### **[L'Année philologique](#)**

La source par excellence pour qui s'intéresse aux philosophes de l'Antiquité grecque et latine.



#### 4. Bases de données multidisciplinaires en lettres et sciences humaines

##### Érudit

Base de données multidisciplinaire qui contient essentiellement des articles de langue française en texte intégral.

##### JSTOR

La plus grande archive de revues en lettres et sciences humaines. Très grand nombre d'articles de philosophie en texte intégral. Multilingue.

##### CAIRN

Accès au texte intégral de plusieurs revues européennes en langue française, ainsi qu'à de nombreuses « encyclopédies de poche » électroniques, particulièrement celles de la collection « Que sais-je ».

##### Dissertations & Theses Global

Outil de recherche de thèses de doctorat et de mémoire de maîtrise provenant particulièrement des universités nord-américaines (UdeM et autres), mais aussi d'ailleurs dans le monde (Royaume-Uni, Irlande, etc.).

#### 5. Les ouvrages de référence en philosophie

Voici quelques ouvrages de référence de base qui concernent la philosophie : les dictionnaires et encyclopédies imprimés se retrouvent au 2<sup>e</sup> étage de la BLSH. Pour une liste plus complète, consultez le pratique guide de recherche spécialisé en philosophie à l'adresse suivante : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/163-Philosophie>.

##### I. Ouvrages imprimés

###### Encyclopédie philosophique universelle (P.U.F.)

Encyclopédie philosophique en quatre volumes en langue française. Articles détaillés écrits par des spécialistes, avec références bibliographiques. **Cote : REF B 51 E536 1989**

###### Vocabulaire technique et critique de la philosophie (P.U.F.)

Utile pour avoir un coup d'œil rapide, synthétique et critique, sur certaines notions philosophiques. **Cote : REF B 42 L35 1996**

###### Dictionnaire des philosophes (P.U.F. – en 2 volumes)

Articles synthétiques sur la vie, l'œuvre et la pensée des grands philosophes. **Cote : REF B 42 D52 1993**

###### Dictionnaire des philosophes antiques

Un outil incontournable pour la philosophie antique. **Cote : REF B 165 D53 1989**

##### II. Ouvrages de référence et de synthèse en ligne

###### Stanford Encyclopedia of Philosophy

Encyclopédie en libre accès rédigée par des spécialistes. Contenu régulièrement mis à jour.

## [Routledge Encyclopedia of Philosophy](#)

Encyclopédie très complète: articles détaillés, bibliographie structurée et références croisées entre les articles. Aussi disponible en version imprimée à la BLSH (cote : REF B 51 R68 1998).

## [Oxford Handbooks Online](#)

Ouvrages de synthèse sur des sujets particuliers (par exemple : *The Oxford Handbook of Metaphysics*, *The Oxford Handbook of the History of Political Philosophy*, *The Oxford Handbook of Plato*, *The Oxford Handbook of Epistemology*, *The Oxford Handbook of Ethical Theory*, *The Oxford Handbook of Animal Ethics*, etc.)

## 6. Informations complémentaires

- **Guide de recherche en philosophie:** <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/163-Philosophie>
  - **Collections et services par étage de la BLSH :** <http://www.bib.umontreal.ca/ss/a-propos/planetages.htm>
  - **Catalogue Atrium :** [www.atrium.umontreal.ca](http://www.atrium.umontreal.ca)
  - **Maestro (répertoire des bases de données par discipline) :** [www.bib.umontreal.ca/maestro](http://www.bib.umontreal.ca/maestro)
  - **Service du prêt entre bibliothèques :** [www.bib.umontreal.ca/PB/](http://www.bib.umontreal.ca/PB/)
  - **Configuration de l'accès à distance (proxy) :** [www.bib.umontreal.ca/proxy](http://www.bib.umontreal.ca/proxy)
- 
- Plusieurs formations libres sont offertes à la bibliothèque, que ce soit à propos de l'utilisation des logiciels de gestion bibliographique Endnote ou Zotero, ou encore au sujet de différents outils de recherche électroniques universitaires. N'hésitez pas à vous y inscrire, vous sauvez temps et énergie! : <http://www.bib.umontreal.ca/GIF/formations.aspx>
  - Des formations individuelles ou de groupe peuvent aussi être organisées sur demande pour diverses catégories d'étudiants. À la demande d'un professeur ou d'un chargé de cours, la bibliothèque peut aussi organiser des activités de formation sur mesure portant sur les ressources documentaires. Il suffit de contacter le bibliothécaire aux coordonnées ici-bas.
  - La BLSH met à la disposition des étudiants de troisième cycle en rédaction quelques petits bureaux privés. Étant donné que ces locaux sont en nombre limité et qu'ils sont très convoités, il est vivement conseillé aux étudiants qui entreprennent des études supérieures de les réserver longtemps à l'avance auprès de Mme Diane Labbé (tél. : 514 343-6111, poste 7424 / [diane.labbe@umontreal.ca](mailto:diane.labbe@umontreal.ca)).

## 7. Joindre votre bibliothécaire

Vous pouvez joindre Nino Gabrielli, bibliothécaire en philosophie, aux coordonnées suivantes, du lundi au vendredi entre 9h et 17h :

Nino Gabrielli, bibliothécaire  
Pavillon Samuel-Bronfman, bureau 2047  
Téléphone : 514 343-6111 poste 2627 / [nino.gabrielli@umontreal.ca](mailto:nino.gabrielli@umontreal.ca)

# Varia

---

## La Société de philosophie du Québec

La Société de philosophie du Québec (SPQ) rassemble principalement des professeur.e.s, chercheur.e.s et étudiant.e.s qui œuvrent en philosophie au Québec. Elle tient annuellement un congrès d'envergure, auquel participent plus d'une centaine de professeur.e.s et étudiant.e.s. Lors de son congrès annuel, la SPQ décerne deux prix soulignant les meilleures contributions étudiantes et reconnaît l'engagement des membres qui s'impliquent dans la communauté philosophique québécoise. Elle informe régulièrement ses membres des événements qui intéressent la communauté philosophique et se préoccupe activement de la vitalité de la philosophie au Québec. Également, le *Comité équité* de la SPQ nourrit les réflexions, organise des événements et diffuse des informations sur la place des femmes et des minorités en philosophie au Québec.

Les membres de la SPQ reçoivent en outre chaque année les deux numéros de la revue *Philosophiques*, qui est la principale revue de philosophie au Québec. Pour l'année 2016, la cotisation étudiante annuelle est de 30 \$. L'adhésion à la SPQ donne droit aux deux numéros de *Philosophiques* et à une réduction de 15 % sur les achats à la librairie Olivieri. Celles et ceux qui désirent s'informer d'avantage sur la SPQ ou qui souhaitent devenir membres peuvent le faire via le site Internet : [laspq.org](http://laspq.org) ou s'informer par courriel ([spq@uqam.ca](mailto:spq@uqam.ca)) ou encore par téléphone (514-987-3000, poste 8204). La SPQ et le Comité équité sont également actifs sur Facebook.

## L'Association canadienne de philosophie (ACP)

Tout étudiant inscrit à un programme de philosophie post-secondaire peut devenir membre de l'ACP. L'ACP organise chaque année un congrès dans une université canadienne, dans le cadre du congrès de la Fédération canadienne des sciences humaines (en 2015, le congrès aura lieu à l'Université d'Ottawa). L'ACP publie également deux bulletins d'information concernant différents aspects de la philosophie au Canada, ainsi que la revue *Dialogue* (quatre numéros par an).

Pour adhérer à cette association, qui comprend environ 900 membres, il faut demander un formulaire d'adhésion au bureau de l'ACP par la poste, par télécopieur ou électroniquement :

Association canadienne de philosophie  
Université Saint-Paul  
223, rue Main  
Ottawa (Ontario) K1S 1C4  
téléphone : (613) 236-1393 (poste 2454)  
télécopieur : (613) 782-3005  
courriel : [acpa@ustpaul.ca](mailto:acpa@ustpaul.ca)  
Site : [www.acpcpa.ca](http://www.acpcpa.ca)

Le formulaire d'adhésion peut être téléchargé à partir du site Web, et l'adhésion par Internet est également accessible. Le bulletin est publié sur le site Web et sera accessible seulement aux membres d'ici quelques

mois. Pour l'année 2015, la cotisation étudiante est de 45 \$. Notez que votre cotisation vous donne droit au Bulletin et aux quatre numéros de *Dialogue*.

## Calendrier universitaire du premier cycle

### Automne 2018

Mardi 4 septembre 2018	Premier jour de cours Dernier jour pour passer à un programme non contingenté
Mercredi 19 septembre 2018	Dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais. (Cours à horaire régulier).
Semaine du 22 au 26 octobre 2018	Période d'activités libres
Semaines du 14 au 21 octobre 2018 et du 28 octobre au 3 novembre 2018	Examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours.
Vendredi 9 novembre 2018	Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (mention ABA sur le bulletin)
Vendredi 7 décembre 2018	Dernier jour de cours
Samedi 8 décembre 2018	Début des examens
Vendredi 21 décembre 2018	Dernier jour des examens

## Hiver 2019

Lundi 7 janvier 2019	Premier jour de cours Dernier jour pour passer à un programme non contingenté
Mardi 22 janvier 2019	Dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais. (Cours et horaire régulier).
Semaines du 17 au 28 février 2019	Examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours
Semaine du 4 mars au 8 mars 2019	Période d'activités libres
Vendredi 15 mars 2019	Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (mention ABA sur le bulletin)
Dimanche 14 avril 2019	Dernier jour de cours
Mardi 15 avril au 18 avril 2019 et du 23 avril au 30 <sup>1</sup> avril 2019	Début des examens
Mardi 30 <sup>1</sup> avril 2019	Dernier jour des examens

<sup>1</sup>Pour équilibrer les jours d'examens, **mardi 30 avril** horaire du **vendredi**.

19, 20, 21, 22 avril 2019, congé universitaire ou férié.

# Carte du campus

- |  |   |                                      |  |
|--|---|--------------------------------------|--|
| 1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine            | 15 Pavillon Claire-McNicoll               | 22 Pavillon Marcelles-Coutu          | 30 3333, chemin Queen-Mary                 |
| 2 1420, boulevard Mont-Royal                         | 16 Pavillon de la Direction des immeubles | 23 Pavillon Paul-G. Desmarais        | 31 3744, rue Jean-Brillant                 |
| 3 Pavillon Marie-Victorin                            | 17 Centre des technologies de fabrication | 24 Garage Louis-Colin                | 32 3050, 3040, boulevard Édouard-Montpetit |
| 4 Pavillon de la Faculté de musique                  | 18 Centre aérospatiale                    | 25 Pavillon Samuel-Broadman          | 33 3072, 3074, boulevard Édouard-Montpetit |
| 5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSSM) | 19 Pavillon René-J.-A. Lévesque           | 26 Pavillon Maximilien-Caron         | 34 2910, boulevard Édouard-Montpetit       |
| 6 2101, boulevard Édouard-Montpetit                  | 20 Pavillon André-Altenstauf              | 27 Pavillon Lionel-Croux             | 35 HEC, Montréal - Pavillon principal      |
| 7 Pavillon J.-A. DeSève (Centre étudiant)            | 21 Pavillon Jean-Coutu                    | 28 3200, rue Jean-Brillant           | 36 Pavillon de la Faculté de l'aménagement |
|  |   | 29 HEC Montréal - 5255, av. Decelles |  |

■ Stationnement pour visiteurs

